



AGIR *pour la*

SOMME

solidaire
dynamique
verte et vertueuse

Au cœur d'une crise sans précédent, le Département a une nouvelle fois montré qu'il est un acteur de proximité réactif et efficace, auprès des habitants, des acteurs du territoire et des différentes institutions.

Il a pu, en quelques jours, répondre aux problèmes de l'approvisionnement en masques des professionnels, apporter le renfort de nos agents au CHU, dans les EHPAD et foyers, écouler des productions agricoles, apporter la veille solidaire auprès de ses bénéficiaires confinés ou encore l'équipement informatique des élèves confinés dans leurs familles.

Souhaitant prendre toute sa part dans la relance, la majorité départementale, conduite par Laurent Somon, proposera à son assemblée plénière, le 22 juin prochain, **un plan de 50 millions d'euros en faveur du pouvoir d'achat et du soutien aux acteurs locaux.**

PENDANT LA CRISE

LE DÉPARTEMENT
A MIS EN PLACE,
EN URGENCE, DE
NOMBREUSES
ACTIONS.

LIVRAISON DE MASQUES



pour les établissements
médico-sociaux et pour
les collectivités ;

PRÊT D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES



pour les élèves confinés
avec leurs familles ;

APPELS SOLIDAIRES



écoute apportée aux plus
vulnérables grâce à une
veille téléphonique ;

DRIVES FERMIERS



mise en place de drives fermiers
pour répondre aux problèmes
d'écoulement des marchandises
des producteurs locaux et permettre
aux habitants de bien manger.



LE PLAN DE RELANCE EN BREF

12
mesures

50
millions
d'Euros

50 M€ dont **30 M€** en investissement
et **20 M€** en fonctionnement.

3 axes :

POUR UNE SOMME **SOLIDAIRE** 14M€

POUR UNE SOMME **DYNAMIQUE** 18M€

POUR UNE SOMME **VERTE ET VERTUEUSE** 18M€

POUR UNE SOMME SOLIDAIRE !

14M€

Les solidarités sont au cœur des compétences de l'action départementale. Les plus fragiles sont les plus impactés par la crise et ses conséquences. Une série de mesures vise à les soutenir : versement d'une prime aux professionnels de l'enfance et de l'autonomie, amélioration de la vie des personnes âgées et handicapées en établissement et à domicile, réponse apportée à l'urgence sociale, mesures en faveur du retour à l'emploi de ceux qui en sont privés...

POUR UNE SOMME SOLIDAIRE, LE DÉPARTEMENT :

- 1 SOUTIENT LES ACTEURS DE L'AUTONOMIE ET DE L'ENFANCE**
5 150 000 €

 - > **Reconnaître l'engagement des personnels** intervenant dans les établissements et services relevant du Département en accordant une prime à ceux qui ne bénéficieront pas de celle mise en place par l'État :
 - 1 000 € aux personnels des services d'aide à domicile et des établissements de protection de l'enfance.
 - > **Reconnaître le travail des assistants familiaux** départementaux en majorant de 4 € par jour l'indemnité d'entretien jusqu'à cet été et en leur accordant une prime exceptionnelle de 250 à 1 000 € selon le nombre d'enfants confiés durant le confinement.
- 2 AMÉLIORE LA VIE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES À DOMICILE ET EN ÉTABLISSEMENT**
2 730 000 €

 - > Développer les **solutions d'accueil des personnes âgées dépendantes et en situation de handicap** hors établissement grâce à des solutions intermédiaires et innovantes.
 - > **Promouvoir le recrutement** dans les métiers du grand âge et plus largement des métiers du « care » en lien avec la Région, Pôle Emploi et les organismes de formation de ces professionnels.
 - > **Financer les travaux d'amélioration du domicile** pour permettre aux séniors de vivre plus longtemps chez eux.
 - Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes âgées d'en bénéficier, le plafond des critères de revenus de l'aide du Département accordée pour la réalisation de travaux nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées (sur critères d'éligibilité) sera relevé.
- 3 RÉPOND À L'URGENCE SOCIALE**
755 000 €

 - > **Créer un Fonds d'urgence spécial Covid pour des aides financières individuelles (sur critères sociaux)**
 - Destiné aux personnes les plus fragiles, dont la situation financière s'est dégradée et aggravée avec la crise, ce fonds doit permettre d'apporter un soutien alimentaire, régler une charge hors dette ou charge professionnelle, de répondre à un besoin en l'attente d'ouverture de droit...
 - > **Créer un Fonds d'urgence spécial Covid pour le logement (sur critères sociaux)**
 - Destiné aux personnes les plus fragiles, dont la situation financière s'est dégradée et aggravée avec la crise, il doit permettre d'aider sur des problématiques temporaires liées au logement (loyer, annuité d'emprunt, énergie).
 - > **Répondre à l'urgence alimentaire** en accordant à 13 associations caritatives une aide exceptionnelle de 135 000 €.
- 4 AIDE LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA À RETROUVER UN EMPLOI**
3 710 000 €

 - > Permettre le **cumul du RSA et d'une activité saisonnière**.
 - > **Aider 300 bénéficiaires du RSA supplémentaires** par an à trouver un emploi grâce à un accompagnement renforcé Département-Pôle Emploi.
 - > Créer un « **bus pour l'emploi** » qui sillonnera le territoire afin de proposer aux bénéficiaires du RSA de l'information et des emplois disponibles immédiatement près de chez eux.
- 5 AIDE À LA RÉUSSITE DES JEUNES**
1 180 000 €

 - > **Subventionner l'acquisition de matériel informatique** : Les élèves de 5^e bénéficiaires de l'Allocation départementale de scolarité pourront prétendre à une aide de 200 € pour l'acquisition d'un ordinateur fixe ou portable.
 - > Proposer pour les collégiens les plus défavorisés et ne disposant pas d'internet, la **mise à disposition d'une clé 4G** comprenant un abonnement valable 1 an.
 - > Mettre en place une **offre de service de soutien scolaire** à destination d'environ 300 enfants confiés aux assistants familiaux du Département.

POUR UNE SOMME DYNAMIQUE ! 18M€

La richesse et l'attractivité de la Somme, ce sont d'abord ses communes et ses acteurs économiques et culturels. C'est pourquoi le Département met en place un fonds d'aide d'urgence aux secteurs de la culture, du tourisme et du sport, un soutien immédiat de l'économie locale de proximité ou encore des mesures pour favoriser la consommation locale.

POUR UNE SOMME DYNAMIQUE, LE DÉPARTEMENT :

6 SOUTIEN IMMÉDIATEMENT LES ACTEURS DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DU SPORT

4 510 000 €

> Mettre en place un **Fonds d'aide exceptionnelle** en faveur de près de **1 000 acteurs du tourisme** afin d'accompagner leur reprise.

> **Attribuer une aide exceptionnelle (de 2 000 à 6 000 €)** aux bases de plein air - nautiques et aériennes - impactées par les conséquences du Covid-19.

> Mettre en place un **Fonds d'aide exceptionnelle** en faveur de **51 acteurs de la culture** : pôles culturels ressources, compagnies et associations culturelles partenaires.

7 SOUTIEN IMMÉDIATEMENT LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE DE PROXIMITÉ

3 145 000 €

> Mettre en place un **Fonds d'aide exceptionnel à caractère social en faveur des entrepreneurs samariens** intervenant dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire. Les bénéficiaires de cette aide (**1 000 €**) devront justifier d'une perte de revenu pendant la période du confinement.

> Participer au « **Fonds Covid Relance Hauts-de-France** » accordant des **avances remboursables aux Très petites entreprises (TPE)** de moins de 10 salariés et aux employeurs de l'Économie sociale et solidaire de moins de 20 salariés.

8 FAIT LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE ET DES PRODUITS LOCAUX

1 140 000 €

> Une **carte prépayée « Sortir ici en Somme »** d'une **valeur de 80 €** sera distribuée aux professionnels de l'aide et aux agents du Département afin de permettre de consommer local (restaurants et lieux de visite / lieux culturels).



> Favoriser le **développement des circuits-courts dans la Somme** : accompagnement des collèges et des établissements médico-sociaux pour développer les circuits-courts en restauration scolaire et collective, actions de promotion, drives fermiers...

9 AIDE LES COMMUNES ET LES EPCI À CONCRÉTISER LEURS PROJETS

9 000 000 €

> Prolonger la **politique territoriale départementale en 2021 en ouvrant une nouvelle enveloppe de 9 M€** pour que les communes et intercommunalités puissent concrétiser leurs projets.

POUR UNE SOMME VERTE ET VERTUEUSE ! 18M€

Nature préservée, éco-système vertueux..., la Somme a des atouts pour offrir un mode de vie plus respectueux de notre planète. Le Département tient à apporter sa pierre à l'édifice dans la construction d'un « vivre autrement », d'un « vivre local », qu'il s'agisse de l'aménagement de son territoire, du travail, des loisirs ou des déplacements.

POUR UNE SOMME VERTE ET VERTUEUSE, LE DÉPARTEMENT :

10 DÉVELOPPE L'USAGE DU VÉLO ET DES MOBILITÉS DURABLES

8 930 000 €

> Favoriser le **covoiturage**, avec notamment le développement d'un réseau de **80 aires de covoiturage**.

> **Promouvoir l'usage du vélo** dans les déplacements quotidiens en mettant en place une aide pour acquérir un **vélo à assistance électrique (VAE)**. Le montant de la subvention sera de **25% du prix d'achat TTC** dans la limite d'un plafond de **400 €**. L'aide sera destinée aux habitants de la Somme sans conditions de ressources (une aide par foyer fiscal).

11 FAIT LA PROMOTION D'UN TERRITOIRE VERT ET VERTUEUX À MOINS D'1H30 DES MÉTROPOLIS PARISIENNE ET LILLOISE

4 750 000 €

> Concrétiser les premières réalisations du parcours **« Somme, Vallée Idéale »**. Ce projet combine valorisation du territoire et développement d'une forme de tourisme responsable, notamment pour les amateurs de destinations locales.

> **Reverdifier les routes départementales** : Planter des haies et des arbres le long des routes départementales.

> **Communiquer pour valoriser l'attractivité de la Somme** et ainsi inciter les samariens à (re) découvrir notre territoire, mais aussi à attirer de nouveaux visiteurs.

12 REND EXEMPLAIRE SON ADMINISTRATION

5 000 000 €

Dans les premiers moments de la crise sanitaire, de nombreux agents ont été dotés d'ordinateurs portables et la visioconférence s'est fortement développée, permettant le travail à distance. Il convient aujourd'hui de poursuivre la modernisation de l'administration, ce qui nécessite des investissements : renforcement du réseau informatique départemental et sécurisation de l'infrastructure, modernisation du parc des terminaux informatiques et des copieurs multifonctions...

Il y a un an, le Département votait de nouvelles orientations autour de l'attractivité et du bien vivre en Somme : **« Somme Vallée Idéale »**, **« la personne au centre des actions »** et **« des services de proximité »**. Aujourd'hui, alors que nous sommes encore au cœur d'une crise exceptionnelle, la majorité départementale conduite par Laurent Somon entend poursuivre et amplifier ces orientations par un **plan de relance unique et ambitieux pour faire de la Somme un territoire solidaire, dynamique et vertueux**.

CONTACT PRESSE

Éloïse DEVRED
Relations presse

Conseil départemental
de la Somme
Cabinet du Président

03.22.71.84.33
06.11.46.81.18
www.somme.fr